Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

PARAGUAY – Une loi pour assouplir l'usage des pesticides

Par Christophe NOISETTE

Publié le 27/05/2009, modifié le 27/02/2025

Trois grandes organisations paysannes (MCNOC, la FNC et CONAMURI), soutenues par plusieurs organisations de la société civile, comme les Amis de la Terre, dénoncent le vote par la chambre du Sénat, le 27 mai 2009, d'une nouvelle loi sur les pesticides, qu'ils ont rebaptisée « loi de la mort » et qui, affirment-ils, va augmenter l'usage des pesticides dangereux, et réduire les précautions. Cette loi, officiellement nommée « Ley de Control de Productos Fitosanitarios de Uso Agrícola » [1] (en français, loi du contrôle des produits phytosanitaires d'usage agricole) est critiquée notamment car elle fait passer les intérêts économiques avant les droits humains, pourtant garantis par la Constitution Nationale et diminue les normes en matière de protection de la santé et de l'environnement. Ainsi cette nouvelle loi a réduit le périmètre de protection des cours d'eau et des habitations, permettant la pulvérisation de pesticide dans un périmètre plus restreint.
D'ailleurs, quelques jours avant le vote, le 19 mai 2009, la SEAM (service gouvernemental de l'environnement) avait écrit au président du Sénat pour dénoncer cette loi et demander un processus participatif pour élaborer des nouvelles propositions de gestion et de régulation des pesticides et des engrais chimiques. La lettre signalait aussi des irrégularités ou des manques dans cette loi, comme l'absence de contrôle des pulvérisations aériennes et terrestres et l'absence de dispositions qui garantissent un accès public au registre de ces produits phytosanitaires.
Au final, selon les organisations paysannes et écologiques, cette loi n'a qu'un but : favoriser les exportations agricoles. Elles auraient au contraire souhaité une loi de protection, qui défende la souveraineté alimentaire. Le Paraguay est un pays qui s'est converti au soja Roundup Ready, dans les années 90, afin d'équilibrer sa balance commerciale. Ce soja est exporté pour nourrir le bétail européen, mais en parallèle, le niveau de vie de la population, de façon globale, ne s'est pas amélioré. Cette politique agricole a surtout servi à enrichir quelques grands propriétaires terriens.
La culture des PGM de type « roundup ready » s'accompagne généralement d'une modification des lois nationales sur les pesticides, car ces plantes facilitent les pratiques culturales des grands agriculteurs engagés dans des logiques intensives et exportatrices, sans réduire l'usage des pesticides, contrairement à la propagande entretenue par les entreprises.
Pourtant, comme le rappelle les Amis de la Terre, le Président du Paraguay avait déclaré, lors de son premier discours aux Nations unies, que « c'est du terrorisme quand les enfants meurent à cause des agrotoxiques ».

[1] http://www.biodiversidadla.org/cont...

Adresse de cet article : https://infogm.org/paraguay-une-loi-pour-assouplir-lusage-des-pesticides/